

La CdP 29 adopte une décision sur le programme de travail en matière d'atténuation

New Delhi, 2 déc (Radhika Chatterjee) - Lors des négociations climatiques qui viennent de s'achever à Bakou, en Azerbaïdjan, les Parties ont adopté une [décision](#) visant à poursuivre le travail du « Programme de travail de Charm el-Cheikh sur le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation (et l'application des mesures correspondantes)» [référé ici par l'acronyme MWP (Mitigation Working Group)].

Adoptée le dernier jour de la CdP29, la décision a été déclarée par la présidence de la CdP29 comme faisant partie du « [Pacte d'unité climatique de Bakou](#) », au même titre que les décisions relatives au nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique (NCQG) et à l'objectif global en matière d'adaptation (GGA).

La décision relative au MWP a été adoptée à la suite de désaccords profonds entre les Parties. [Voir ci-dessous pour plus de détails sur la décision].

Les principaux points de désaccord qui sont apparus au cours des deux semaines de consultation sur MWP sont les suivants : la manière dont les principales conclusions du [rapport annuel](#) [des dialogues et des

manifestations consacrées à l'investissement organisés dans le cadre de ce programme] sont reflétées dans la décision finale ; la question de l'utilisation du MWP comme moyen de mettre en œuvre les résultats du premier bilan mondial [GST] par le biais de « messages de haut niveau », en particulier ceux relatifs au paragraphe 28 [sur les efforts d'atténuation au niveau mondial dans le domaine de l'énergie, y compris une transition vers une sortie des combustibles fossiles] de la [décision 1/CMA.5](#) ; et l'inclusion de messages spécifiques relatifs à la science et à l'urgence dans le contexte de maintenir l'objectif de 1,5 °C.

Un autre point de désaccord apparu dans la dernière ligne droite des consultations concernait la discussion de questions transversales, telles que l'impact des mesures de riposte mises en œuvre dans les futurs dialogues mondiaux du MWP. [Les impacts des mesures de riposte mises en œuvre font référence aux effets découlant de la mise en œuvre des politiques et actions d'atténuation dans les pays.] (Pour plus de détails sur les négociations intenses sur ces questions, voir aussi TWN Baku Climate News Update No. 4).

Les groupes de pays en développement, tels que **Like-minded developing countries (LMDC)**, le **Groupe Africain** et le **Groupe Arabe**, ont insisté sur le fait que l'objectif du MWP était de faciliter des dialogues et des échanges de vues, afin de donner aux Parties l'occasion de partager leurs expériences et d'apprendre les unes des autres, et que l'accent devait être mis sur l'amélioration de ces dialogues et des manifestations consacrées à l'investissement, afin de garantir que les Parties soient en mesure de tirer le meilleur parti possible des échanges facilités par le programme de travail.

Ils ont également souligné que le programme ne devrait pas être un moyen d'imposer ou de prescrire des objectifs d'atténuation nationaux par l'inclusion de « messages de haut niveau » et en « sélectionnant » des conclusions du rapport annuel du MWP sans tenir compte des différents contextes nationaux des pays. Ils ont affirmé que cela saperait la nature déterminée au niveau national des contributions de chaque pays à l'action climatique et modifierait le mandat du programme de travail. Ces groupes, ainsi que le **Groupe SUR (Brésil, Équateur, Paraguay et Uruguay)**, ont également souligné l'importance des moyens de mise en œuvre pour relever le niveau de leur ambition.

D'autre part, les pays développés tels que **les États-Unis (US)**, **l'Union européenne (UE)**, **le Groupe d'intégrité environnementale (GIE)**, **l'Australie**, et certains pays en développement, notamment **l'Alliance des petits États insulaires (APEI)** et **les pays les moins avancés (PMA)**, ont également insisté sur la nécessité d'obtenir des « résultats forts » du MWP par des messages aux Parties sur le relèvement du niveau d'ambitions en matière d'atténuation, tout en gardant à l'esprit « l'urgence » de la situation. Ils ont indiqué que cela devait se faire par l'insertion de messages clés dans le cadre du MWP. Parmi les éléments clés sur lesquels ils ont insisté pour ces messages, figurent : l'alignement des mesures d'atténuation sur l'objectif de 1,5 °C ; la création d'un lien étroit entre MWP et bilan mondial [référé ici par l'acronyme GST (global stocktake)] conformément au paragraphe 186 de la décision relative au GST ; l'intensification des mesures d'atténuation conformément au paragraphe 28 de la décision relative au GST de Dubaï ; et l'utilisation du MWP pour informer le processus de mise à jour des

contributions déterminées au niveau national [CDN] des Parties.

[Le paragraphe 186 de la **décision** du bilan mondial ([GST](#)) stipule ce qui suit : *« Invite les responsables des programmes de travail et des organes constitués relevant de l'Accord de Paris ou concourant à son application à prendre en considération les résultats pertinents du premier bilan mondial dans la planification de leurs futurs travaux, dans le respect de leurs mandats ; »*.

La **Chine**, a souligné au nom du **LMCD**, la nécessité de rester dans le cadre du mandat du MWP et de ne pas inclure d'objectifs dans la décision, car cela irait à l'encontre de la nature « bottom-up » de l'Accord de Paris [AP]. Elle a demandé d'éviter toute forme de lien entre le MWP et le GST et a déclaré que les résultats du bilan mondial [GST] pourraient être utilisés pour informer les CDN comme le prévoit l'article 14 de l'AP. Elle a également fait part de plusieurs suggestions pour améliorer l'organisation du MWP. Elle a déclaré que le champ d'application des dialogues dans le cadre du MWP ne devrait pas s'écarter de ce qui a été décidé en Egypte [4/CMA.4] et qu'il ne devrait pas dupliquer des sujets qui ont déjà été discutés. La Chine a également demandé qu'une indication claire figure dans la décision pour la discussion de sujets transversaux tels que « les impacts négatifs des mesures de riposte, les barrières et les défis des mesures unilatérales », les lacunes relatives au financement, la considération des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives (CBDR-RC) et l'équité, ainsi que les questions relatives aux transitions justes.

En ce qui concerne les manifestations consacrées à l'investissement, le **LMDC** a déclaré que la plateforme numérique proposée par le **Brésil** pourrait être envisagée dans le contexte d'une plateforme de mise en œuvre de l'atténuation afin de mettre en relation les projets d'atténuation et les bailleurs de fonds. Il a demandé aux pays développés de présenter les progrès réalisés dans la mise en œuvre de leurs obligations financières et technologiques à l'égard des pays en développement. Il a également souligné la nécessité d'examiner l'adéquation des niveaux de soutien des pays développés aux pays en développement, ainsi que les conséquences involontaires des actions des pays développés. Il a

également souligné la nécessité d'envisager un « large éventail d'options de financement flexibles », y compris des prêts concessionnels et des financements non remboursables, qui pourraient répondre aux divers besoins des secteurs « sans conditions préalables ». [Voir les détails de la proposition brésilienne ci-dessous dans le Groupe Sur].

Sur la question de l'inclusion de messages liés à la science, l'**Inde** a déclaré : « Il ne sera pas acceptable de décortiquer ces messages pour choisir ceux qui conviennent à l'une ou l'autre question hors de contexte. Nous ne voyons pas comment cela pourrait être un moyen d'avancer, car il s'agirait par définition d'un exercice de sélection. Des collègues nous ont dit qu'ils pensaient qu'il était important de mettre en évidence les données scientifiques. Mais nous pensons que les Parties sont conscientes et informées de la science en permanence par le biais de divers processus tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Convention... Nous ne pensons pas que ce sont certains paragraphes dans le bilan mondial qui font cela... Nous avons entendu que des Parties veulent que certains éléments spécifiques du bilan mondial soient reflétés dans la décision parce qu'ils reflètent la meilleure science disponible... Il faut souligner qu'une grande partie des références du bilan mondial auxquelles ... les collègues ont fait référence ici, sont en fait basées sur des analyses économiques et des hypothèses. Elles ne peuvent donc pas être considérées comme distinctes de tous les autres éléments du GST. Les Parties ont adopté l'ensemble de la décision relative au bilan mondial, et pas seulement certains paragraphes à l'exclusion d'autres. Ainsi, pour refléter cela, ... il faudrait faire référence aux 196 paragraphes de la décision. Nous pensons que les Parties sont capables de lire le résultat du bilan mondial dans son intégralité et qu'il informera leurs CDN. Il est en fait très encourageant d'entendre, non seulement dans cette salle, mais dans de nombreuses autres salles, que les Parties ont effectivement l'intention d'utiliser le bilan mondial ou les signaux du bilan mondial pour mener des discussions nationales sur la façon dont leurs CDN pourraient être non seulement plus ambitieuses, mais aussi plus équitables. Ce sont des conversations que nous devons avoir au niveau national et c'est la confiance que nous plaçons dans le processus de mise en œuvre de l'AP ».

L'**Inde** a ajouté qu'"il pourrait y avoir des indications claires pour que les dialogues mondiaux [dans le cadre du MWP] incluent des éléments transversaux. Par exemple, l'opérationnalisation de l'équité et de la CBDR-RC pour garantir un accès équitable au budget carbone, l'impact des mesures unilatérales coercitives sur les flux commerciaux et sur les opportunités dans les pays en développement, les avantages de la suppression des droits de propriété intellectuelle dans la diffusion des technologies d'énergie renouvelable, entre autres. Nous estimons que ces éléments sont étroitement liés à l'atténuation ».

L'**Arabie Saoudite**, au nom du **Groupe Arabe**, a fait des remarques similaires et a ajouté qu'accepter l'invitation du paragraphe 186 du bilan mondial « brouillerait notre champ d'action [vis-à-vis du MWP] et l'étendrait d'une manière que nous n'aimerions pas voir ». Exprimant sa réticence à inclure les principales conclusions du rapport annuel du MWP dans la décision, il a déclaré que le rapport « n'est pas un produit négocié », et que les sujets et sous-thèmes qui ont été discutés dans le dialogue ont été choisis par les co-présidents du MWP, ce qui « nous conduit finalement à un rapport » qui est produit par un processus qui n'est « pas dirigé par les Parties ». Il a également ajouté que le « panier de solutions » qui en résulte et qui est résumé dans le rapport « ne peut pas être applicable et pertinent dans tous les contextes » et que « sélectionner » des messages du rapport « ignorerait les différences contextuelles des Parties ».

Le **Zimbabwe**, au nom du **Groupe Africain (AGN)**, a déclaré qu'il y avait des différences dans la compréhension du mandat et de la portée du MWP. Commentant les différents aspects de la [note informelle](#) produite par les co-facilitateurs le 15 novembre, il a déclaré que « l'AGN reconnaît qu'elle contient de multiples éléments d'une approche descendante (top-down) » et qu'elle est « de nature prescriptive », ce qui la rend « difficile à accepter pour nous ». Soulignant l'utilité des modalités existantes des dialogues mondiaux et des manifestations consacrées à l'investissement, il a déclaré « qu'il y a encore de la place pour des progrès... et qu'il est encore possible de se concentrer sur les améliorations ». Il a également

mentionné la nécessité d'améliorer la mise en relation entre les projets et les entités concernées, et de discuter des questions relatives aux flux d'investissement et au financement des dons afin que la mise en œuvre des mesures d'atténuation puisse être discutée au cours de cette décennie critique. Il a ajouté « nous pensons qu'il est injuste d'utiliser le MWP comme un créneau pour les messages politiques et les éléments du GST ».

Le **Brésil**, pour le **Groupe SUR**, a élaboré sur la proposition qu'il avait partagée plus tôt dans les discussions. Cette plateforme, appelée « plateforme de facilitation de la mise en œuvre de l'atténuation », mettrait en relation les projets d'atténuation et les entités concernées. Dans ce contexte, il a également mentionné les CDN et la nécessité d'être « aligné avec le but et les objectifs » de l'AP. Il a indiqué qu'il souhaitait que le champ d'application de la plateforme comprenne des projets présentant des avantages connexes en matière d'adaptation et que cette plateforme soit une plaque tournante pouvant être reliée à d'autres plateformes telles que la plateforme pour l'Article 6.8 [qui est un mécanisme de démarches non fondées sur le marché], la plateforme des Mesures d'Atténuation Appropriées au Niveau National (MAAN) [mise en place dans le cadre de la Convention], les plateformes liées à l'agriculture, les réseaux technologiques et d'autres plateformes en dehors du régime de la CCNUCC.

Il a ajouté que « nous aurons un an pour y réfléchir... il y aura des communications par les Parties » et qu'elle serait « construite par le biais de négociations ». En ce qui concerne les sujets sur lesquels cette plateforme et le MWP pourraient travailler, il a mentionné la nécessité d'une « approche sectorielle progressive » et de s'engager dans d'autres secteurs tels que « la restauration des forêts, la bioéconomie, ... et l'ensemble du GST, y compris les paragraphes, "où nous reconnaissons que les pays développés ne prennent pas l'initiative parce que nous savons qu'il y a des lacunes dans leur ambition d'atténuation, la fourniture de financement et les moyens de mise en œuvre" pour les pays en développement.

Exprimant son accord avec la proposition du LMDC sur l'amélioration des aspects organisationnels de la MWP, il a soutenu l'inclusion de sujets transversaux tels que l'impact négatif des mesures

de riposte, les aspects liés à la transition juste, et la nécessité d'un « équilibre entre les pays développés et les pays en développement ». Il a également demandé que soient abordés les thèmes de « la biodiversité, des synergies entre ... les Conventions, les sujets connexes et les questions transversales du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ».

Des pays en développement comme l'**Iran** et le **Qatar** ont soutenu les points de vue du LMDC et du Groupe Arabe, tandis que l'**Égypte** a soutenu le LMDC et le Groupe Africain.

Les **États-Unis** ont demandé que les messages relatifs à l'urgence de maintenir la trajectoire de 1,5 °C soient réaffirmés et que « des messages de haut niveau fondés sur la science émergente ». Ils ont également soutenu l'inclusion de messages clés relatifs à l'accélération rapide du déploiement des énergies renouvelables, à l'expansion des réseaux et au stockage de l'énergie, à l'élimination progressive du charbon, à la lutte contre les émissions de méthane, aux mesures relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique, etc. Soulignant la nécessité d'« envoyer des signaux », ils ont déclaré : « Nous ne sommes pas ici pour prescrire des actions spécifiques. Nous sommes ici pour réfléchir à la manière dont nous pouvons accomplir ce que nous avons convenu, y compris la décision sur le bilan mondial... Nous voulons nous assurer que le MWP remplit son mandat et que nous le faisons sur la base de la première décision du bilan mondial » ils ont ajouté « Nous ne pouvons pas attendre 5 années de plus ». Nous devons prendre en compte les aspects d'atténuation de la décision du bilan mondial », en particulier les "aspects prospectifs" détaillés dans les paragraphes 28 et 33 [sur la réduction de la déforestation et de la dégradation d'ici 2030] de la décision du bilan mondial dans les futurs dialogues mondiaux du MWP.

Ils ont déclaré qu'il était nécessaire d'examiner les possibilités de « faciliter l'accélération des mesures d'atténuation ». Soulignant l'importance de réfléchir aux aspects d'atténuation du GST, ils ont déclaré « qu'il est naturel de reprendre des éléments pertinents [du bilan mondial] dans le MWP... le MWP n'est pas un programme statique... Ils ont déclaré que les États-Unis "soutiendraient un appel clair" et une référence au paragraphe 186

de la décision du bilan mondial et de souligner que “le MWP fait suite” à “ce que nous avons convenu l'année dernière”.

En ce qui concerne la discussion de questions transversales telles que l'impact des mesures de riposte sur les pays en développement dans les futurs dialogues mondiaux, ils ont déclaré que les coprésidents du MWP sont habilités à sélectionner des sujets pour les dialogues et qu'ils « ne soutiennent pas l'introduction d'autres questions » car le MWP est « le seul endroit où l'on parle des mesures d'atténuation ». Qualifiant d' « intéressante » la proposition du Brésil pour une plateforme numérique, ils ont déclaré qu'ils avaient « des inquiétudes quant à la duplication et l'efficacité de celle-ci » et qu'il y avait « des questions pratiques sur la façon dont elle serait mise en place ».

[Les observateurs dans la salle qui ont entendu l'intervention des États-Unis ont tiqué sur la manière dont les États-Unis entendent montrer plus d'ambition en matière d'atténuation alors que leur président désigné Trump a indiqué que le pays sortirait de l'AP, ndlr].

D'autres pays et groupes développés comme l'**UE**, le **GIE**, le **Royaume-Uni**, le **Canada**, l'**Australie**, le **Japon** et le **Corée du Sud** ont exprimé des positions similaires à celle des États-Unis.

LA DÉCISION MWP DE BAKOU

La décision du MWP qui a finalement été adoptée par les Parties a pris « note » des « principales conclusions, opportunités, obstacles et solutions réalisables résumées dans le rapport annuel sur le programme de travail pour 2024 » dans ses paragraphes 6 et 7, « tout en étant consciente que cette synthèse n'est pas exhaustive et ne représente pas tous les points de vue, et eu égard aux différentes situations nationales. » Les paragraphes 6 et 7 de la décision se lisent comme suit :

« 6. *Prend également note* des principales conclusions, des perspectives, des obstacles et des solutions réalistes relatifs au thème « Villes : bâtiments et systèmes urbains », dont le rapport annuel sur le programme de travail pour 2024 fait la synthèse, tout en étant consciente que cette

synthèse n'est pas exhaustive et ne représente pas tous les points de vue, et eu égard aux différentes situations nationales, notamment en ce qui concerne :

- a) La réduction des émissions d'exploitation (associées au chauffage, au refroidissement et aux appareils électroménagers), la conception de l'enveloppe des bâtiments à l'appui de leur efficacité énergétique (qu'il s'agisse de projets de rénovation ou de nouvelles constructions), la réduction des émissions intrinsèques (associées aux matériaux de construction), l'aménagement du territoire et les infrastructures sobres en carbone, l'électrification et le passage à des technologies propres et à faibles émissions, et l'amélioration du stockage du carbone grâce à des infrastructures vertes et bleues ;
- b) L'importance de la collaboration internationale et des moyens de mise en œuvre, notamment le financement, le transfert de technologies, le renforcement des capacités, le partage des connaissances et les activités de sensibilisation, pour ce qui est d'accroître sans délai les mesures d'atténuation et de mise en œuvre, en particulier dans les pays en développement ;
- c) La nécessité d'élaborer des solutions adaptées aux contextes socioculturels et économiques, sachant qu'il n'existe pas de solution toute faite compte tenu de la diversité des circonstances nationales et locales ;
- d) L'importance d'une collaboration accrue entre les villes, les autorités infranationales, les collectivités locales et les autorités nationales aux fins de l'élaboration et de l'application de mesures d'atténuation ;
- e) L'importance qu'il y a à prendre en compte l'action climatique dans la conception des bâtiments et la planification des systèmes urbains, l'objectif étant de réduire les émissions grâce à une planification à long terme s'inscrivant dans le contexte du développement durable et des mesures de lutte contre la pauvreté et les inégalités ;

7. *Note* que les Parties sont libres de tenir compte des principales conclusions, de tirer parti des perspectives, de lever les obstacles et d'envisager

les solutions réalistes visés au paragraphe 6 ci-dessus, et que cette démarche peut être facilitée par l'adoption de mesures adaptées aux différentes situations nationales, par la coopération internationale et par la mobilisation d'un appui en matière de financement, de technologie et de renforcement des capacités en faveur des pays en développement ; »

Les messages de haut niveau relatifs aux résultats du bilan mondial n'ont pas été inclus dans la décision MWP. La décision MWP, dans son paragraphe 10, encourage également les Parties, les observateurs et les autres entités à « soumettre via le portail des communications, quatre semaines avant chaque dialogue relevant du programme de travail, leurs vues sur les perspectives, les pratiques optimales, les solutions réalistes, les difficultés et les obstacles en lien avec le thème du dialogue, » pourraient inclure des informations sur :

« a) Sur les experts, les bailleurs de fonds potentiels et les investisseurs qui seront invités à participer aux dialogues mondiaux et aux manifestations consacrées à l'investissement ;

b) Sur les besoins spécifiques et la situation des pays en développement parties, surtout de ceux qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques, comme le prévoient la Convention et l'Accord de Paris ;. »

La décision prie également le secrétariat [au paragraphe 11], d'organiser les futurs dialogues mondiaux et les futures manifestations consacrées à l'investissement sous la supervision des coprésidents de manière à :

« a) Renforcer la représentation équilibrée des régions et des sexes parmi les experts invités ;

b) Augmenter le nombre de participants issus de chaque Partie, et en particulier de pays en développement Parties, notamment en offrant davantage de possibilités de participation à distance ;

c) Permettre aux Parties de contribuer à l'établissement de l'ordre du jour, à la définition

des sous-thèmes et à la formulation des questions directrices pour les dialogues et les manifestations, le but étant d'accroître la transparence ;

d) Renforcer la fonction de mise en relation des dialogues et manifestations afin d'aider les Parties à accéder à des financements, notamment à des investissements, à des financements non remboursables et à des prêts à des conditions favorables ;

(e) Permettre une meilleure compréhension des perspectives régionales ; »

La décision a également pris note de la proposition faite par le **Brésil** au nom du **Groupe SUR** pour la création d'une plateforme numérique qui contribuerait à faciliter la mise en œuvre de l'atténuation (paragraphe 13) et a invité les Parties à soumettre des communications pour partager leurs vues sur la conception et les fonctionnalités de la plateforme (paragraphe 14). Les deux paragraphes de la décision se lisent comme suit :

« 13. *Prend note* des débats tenus à la présente session concernant la création d'une plateforme numérique qui contribuerait à faciliter l'application des mesures d'atténuation en améliorant la collaboration entre autorités, bailleurs de fonds et autres entités concernant l'élaboration – maîtrisée par les pays – de projets adaptés à leurs besoins et susceptibles d'attirer les investissements ;

14. *Invite* les Parties, les observateurs et les autres entités à soumettre via le portail des communications, d'ici au 1er mai 2025, leurs vues sur la conception et les fonctionnalités de la plateforme visée au paragraphe 13 ci-dessus, dans la perspective d'un échange de vues sur ladite plateforme qui se tiendra aux soixante-deuxièmes sessions respectives des organes subsidiaires (juin 2025) ; »

[Au cours de la table ronde ministérielle de haut niveau sur l'ambition pré-2030, il a également été partagé que le mandat des coprésidents actuels du MWP, **Amr Osama Abdel-Aziz (Égypte)** et **Lola Vallejo (France)** se terminait en 2024 et que de nouveaux coprésidents seraient nommés par les présidents des organes subsidiaires pour l'année

suivante].

APPELS SIMILAIRES DANS LE MWP ET LE DIALOGUE DES ÉMIRATS ARABES UNIS

Les appels lancés dans le cadre du MWP pour accroître l'ambition en matière d'atténuation et les messages du paragraphe 28 du bilan mondial ont également été repris dans les négociations du dialogue des Émirats arabes unis au titre du paragraphe 97 de la décision du GST.

En fait, certains de ces messages sur le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation ont été repris dans les paragraphes 9, 10, 11 et 14 du texte de [décision](#) proposé par la présidence de la COP29 pour le dialogue des EAU sur la mise en œuvre des résultats du bilan mondial [GST]. Toutefois, lors de la session plénière de clôture de la CdP de Bakou, les mêmes Parties qui souhaitaient voir plus d'ambition en matière d'atténuation dans le projet de texte de décision du dialogue des Émirats arabes unis ont exprimé leur déception et se sont opposées à son adoption. Par exemple, le paragraphe 14 du texte de décision du

dialogue des Émirats arabes unis se lit comme suit : « 14. *Réaffirme également* la nécessité de réduire nettement, rapidement et durablement les émissions de gaz à effet de serre conformément aux trajectoires conduisant à une augmentation de la température de 1,5 °C, et engage les Parties à contribuer aux efforts mondiaux visés au paragraphe 28 de la décision 1/CMA.5, selon des modalités déterminées au niveau national, en tenant compte de l'Accord de Paris et de leurs différentes situations, trajectoires et approches nationales ; »

Par la suite, le Président de la COP29, **Mukhtar Babayev**, a annoncé que les discussions sur le dialogue des Émirats arabes unis n'ayant pas abouti, elles se poursuivront lors de la prochaine session des organes subsidiaires en juin 2025.

[A suivre un autre article sur le Dialogue des Émirats arabes unis].

*Traduit de l'anglais par YMB (TWN)